

Règlement du Circuit Régional HUNTER Amateur 2026

La commission HUNTER du CREB met en place cette année un Circuit Régional HUNTER Amateur, réservé aux cavaliers Amateur licenciés en Bretagne.

Seront récompensés par le CREB et la sellerie Equ'Attitud les 3 premiers couples cavalier/cheval des niveaux regroupés Am4 et Am3, et les 3 premiers couples cavalier/cheval des niveaux regroupés Am2 et Am1, soit 6 cavaliers.

Ce circuit se jouera sur les 9 étapes suivantes, chacune dotée d'un coefficient 2 pour le classement permanent FFE :

- 1^{er} février 26, Brest équitation (29)
- 1^{er} mars 26, Loudéac (22)
- 15 mars 26, Haras d'Hennebont (56)
- Championnat de Bretagne, les 05 et 06 avril à Hennebont (56)
- Championnat des Côtes d'Armor, le 03 mai à Lamballe (22)
- Championnat du Morbihan, 16-17 mai au Haras d'Hennebont (56)
- 17 mai 26, Bourgbarré (35)
- Championnat du Finistère, le 24 mai à Landivisiau (29)
- Championnat d'Ille et Vilaine, le 07 juin à Vern sur Seiche (35)

Préambule :

Chaque organisateur d'une étape du Circuit Régional 2026 s'engage à :

- Doter à 200€ minimum chacune des 3 épreuves obligatoires :

Une Am4 ou une Am3, + une Am2, et une Am1, (FI, Mania, et/ou Mixte, au choix de l'organisateur).

- Plafonner le montant de chaque engagement à 25 € maximum.
- Affecter pour chaque jury : 2 juges officiels et une secrétaire
- Disposer d'espaces de détente suffisamment vastes, clôturés et de terrains d'évolution de qualité.
- Mettre à disposition du chef de piste personnel de piste et obstacles en nombre suffisant.
- Proposer une restauration chaude et froide avec places assises.

Attribution des points aux cavaliers :

Des points sont attribués aux 15 premiers couples cavaliers/cheval de chaque épreuve, même non classés.

Le 1er prend	17 points
Le 2ème prend	16 points
.....	
Le 15ème prend	2 points

Un coefficient 1.5 sera appliqué aux épreuves du Championnat Régional et Départementaux.

S'il y a parmi les 15 premiers classés :

- Un cavalier extérieur à la Bretagne, aucun point ne lui sera attribué.
- Un cavalier ayant une licence Club sur une épreuve Amateur, aucun point ne lui sera attribué.

Les points non attribués aux cavaliers hors challenges ne seront pas reportés sur le cavalier suivant.

Attribution des titres :

1) Sera déclaré vainqueur du Challenge Amateur4/Amateur 3, le couple cavalier/cheval ayant totalisé le plus de points au terme du challenge.

2) Sera déclaré vainqueur du Challenge Amateur2/Amateur 1, le couple cavalier/cheval ayant totalisé le plus de points au terme du challenge.

En cas d'ex-æquo :

C'est le classement du Championnat de Bretagne 2026, puis du championnat 2026 de leur département d'origine qui départagera les couples.

Un cavalier ne peut être récompensé que dans un seul niveau (son meilleur classement).